



BRÈVES ÉCONOMIQUES DU BRÉSIL

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE BRASILIA

Semaine du 12 au 19 janvier 2023

Résumé :

- Le gouvernement annonce ses premières mesures économiques, qui visent à réduire le déficit prévu pour 2023 (de 2,3% à moins de 1% du PIB).
- Les indicateurs d'activité de novembre pointent un ralentissement au T4.
- Le secteur agricole, dont la production est stable en 2022, améliore néanmoins sa contribution à l'excédent commercial.
- Evolution des marchés du 12 au 19 janvier 2023.
- Graphique de la semaine : le nouveau congrès, sans majorité claire pour Lula, prend fonction le 1^{er} février.

LE CHIFFRE À RETENIR

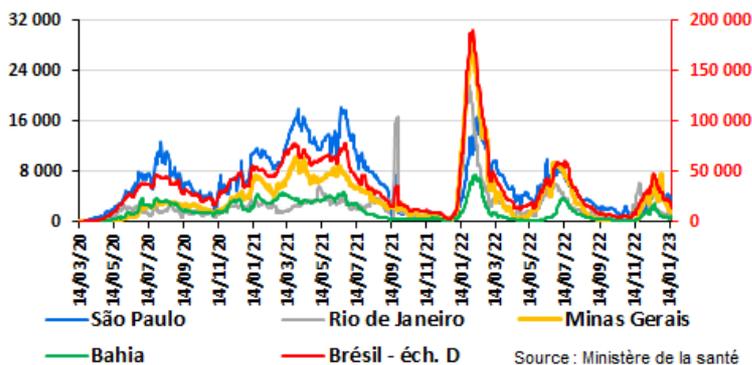
+0,8%

C'est la prévision de la Banque mondiale pour la croissance brésilienne en 2023.

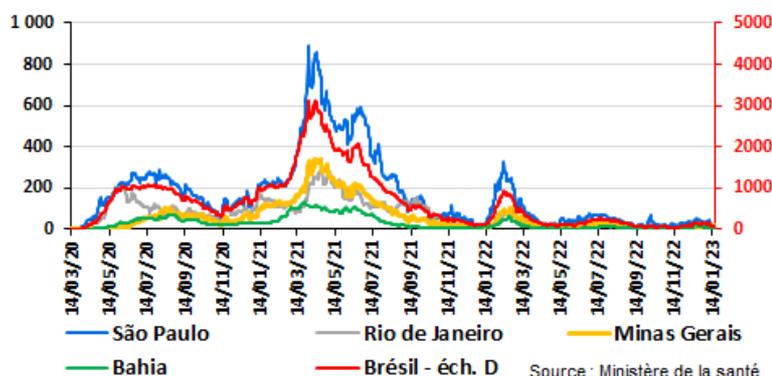
L'institution internationale maintient son estimation de juin 2022. Pour 2024, ses projections indiquent une croissance de +2%.

Situation sanitaire : évolution des cas et des décès.

**Nouveaux cas par jour
(moyenne hebdomadaire)**



**Nouveaux décès par jour
(moyenne hebdomadaire)**



Selon le ministère de la Santé, en moyenne sur la dernière semaine ont été enregistrés 19 700 nouveaux cas de Covid-19 et 75 décès par jour (contre 22 700 et 140 la semaine précédente). Au 18 janvier, le Brésil compte au total 36,7 M contaminations détectés et 695 000 décès depuis le début de la pandémie.

Le gouvernement annonce ses premières mesures économiques, qui visent à réduire le déficit prévu pour 2023 (de 2,3% à moins de 1% du PIB).

Le gouvernement nouvellement installé de Luiz Inácio Lula da Silva a annoncé ses premières mesures économiques le jeudi 12 janvier. Les annonces ont été faites par le ministre des Finances, Fernando Haddad, accompagné de la ministre de la Planification et du Budget, Simone Tebet. Si certaines mesures sont d'application immédiate, d'autres devront être validées par le nouveau Congrès (cf. graphique de la semaine).

Des augmentations d'impôts et réductions de dépenses ont été proposées à hauteur de 242 Mds BRL afin de transformer le déficit prévu cette année à plus de 231 Mds BRL (42 Mds EUR) en un excédent de plus de 11 Mds BRL. Le ministre des Finances a toutefois prévenu que cet objectif serait difficile à atteindre et a déclaré que le gouvernement se féliciterait de terminer l'année avec un déficit inférieur à 1% du PIB, alors que le déficit prévu par le gouvernement sortant dans le budget 2023 est de 2,3%.

Les ministres ont voulu montrer l'attachement du gouvernement à la responsabilité fiscale. Mme Tebet a défendu ce programme de restructuration budgétaire, affirmant qu'il ne pouvait y avoir de croissance durable avec un déficit de plus de 2% du PIB. Un tel déficit aurait un impact sur les taux d'intérêt, en amenant la Banque centrale à maintenir les taux à un niveau élevé, et donc sur la viabilité d'un retour soutenable de la croissance économique et de l'emploi.

Selon les calculs du ministère des Finances, sur l'ensemble des mesures qui s'élève à 2,3% du PIB, seuls 50 Mds BRL représentent des réductions de dépenses, alors que les hausses de recettes s'élèvent à 156 Mds BRL. Les 36 Mds restants proviennent de la réévaluation des recettes prévues pour l'exercice 2023.

Côté dépenses, deux mesures ont été annoncées, chacune avec un effet attendu de 25 Mds BRL. M. Haddad prévoit un **impact permanent de la révision des contrats et programmes fédéraux actuellement en cours.** Une mesure concerne des renégociations de contrats et des réévaluations de programmes de politiques publiques en vigueur, et non de leur annulation. L'autre mesure implique **l'autorisation d'une exécution budgétaire inférieure à celle figurant dans le Budget 2023.** En pratique, cela correspond à la réévaluation des soldes non utilisés de l'année précédente. Il s'agit de dépenses qui ont déjà été engagées, mais qui n'ont pas encore été liquidées.

Côté recettes, le gouvernement prévoit 63 Mds BRL de hausse directe d'impôts qui se partagent entre **i/ le rétablissement des taxes fédérales (PIS/Pasep, Cofins et Cide¹) sur les carburants**, pour un montant de 29 Mds BRL (le ministère des Finances a l'intention de rétablir la taxe en mars, mais ne prendra la décision qu'après la prise de fonction du futur président de Petrobras, Jean Paul Prates) ; **ii/ le rétablissement des taxes PIS/Pasep et Cofins sur le secteur financier** pour 4 Mds BRL (annulation de la décision du gouvernement de Jair Bolsonaro et augmentation des taux d'imposition sur les revenus financiers des entreprises non financières) ; et **iii/ l'exclusion de l'ICMS² de la base de calcul des crédits fiscaux du PIS/Pasep et Cofins**, pour 30 Mds BRL.

Les 93 Mds BRL restants devaient provenir de l'amélioration de l'efficacité du recouvrement des impôts. Les mesures visent à **renforcer le pouvoir du gouvernement au sein du CARF** (Conseil d'administration des Recours Fiscaux) via le retour de la « voix prépondérante ». Jusqu'à présent, dans les négociations fiscales, le contribuable avait le bénéfice du doute. Avec le changement, le gouvernement aura l'avantage dans les litiges en cas d'égalité dans le jugement. Cette mesure, couplée à de **nouvelles incitations à la dénonciation spontanée au sein du Carf** devrait permettre d'augmenter les recettes de 70 Mds BRL (dont 15 Mds BRL de recettes extraordinaires). Enfin, 23 Mds BRL de revenus

¹ Le **PIS** (*Programa de Integração Social*, collecté dans le secteur privé) et le **PASEP** (*Programa de Formação do Patrimônio do Servidor Público*, collecté dans la sphère publique) permettent de financer certaines prestations sociales (notamment l'assurance-chômage). Le **COFINS** (*Contribuição para o Financiamento da Seguridade Social*) sert à financer la sécurité sociale. Le **CIDE**

(*Contribuições de Intervenção no Domínio Econômico*) est une taxe sur l'importation des produits pétroliers.

² Le **ICMS** (*Imposto sobre Circulação de Mercadorias e Serviços*) est une taxe sur les transactions de biens et de services, prélevé par les Etats auprès des entreprises.

primaires sont attendus de l'utilisation des actifs (ressources non utilisées) du fonds PIS/Pasep.

Enfin, le gouvernement a également annoncé un programme de renégociation des dettes fiscales baptisé « Litígio Zero ». Pour les particuliers, et pour les micro et petites entreprises, il consistera en des réductions de 40 à 50% sur la valeur totale des dettes - impôts, intérêts et amendes. Il permettra le refinancement des dettes financières dont le total ne dépasse pas 60 salaires minimums (78 120 BRL). Pour les entreprises, il y aura des réductions allant jusqu'à 100% sur la valeur des intérêts et des amendes des crédits irrécupérables et difficiles à récupérer. La mesure s'applique aux entreprises dont les dettes sont supérieures à 60 salaires minimums. Ils auront jusqu'à 12 mois pour payer.

Les indicateurs d'activité de novembre pointent un net ralentissement au T4.

L'indice IBC-Br, indicateur avancé du PIB brésilien produit par la Banque centrale du Brésil (BCB), a **affiché une baisse de -0,55% en novembre (m.m. cvs)**, en-dessous des attentes du marché (-0,5%). **Après deux mois de stabilité, l'indicateur est en recul, renforçant les craintes d'une baisse du PIB sur le dernier trimestre de 2022. Un indicateur homologue produit par la Fondation Getúlio Vargas (FGV), montre au contraire une légère hausse de l'activité sur le même mois (+0,1%, notamment grâce aux bons résultats agricoles).**

Malgré les résultats opposés, les deux indicateurs partagent le même constat : l'activité est en recul sur le T4.

Cette tendance est à mettre en lien avec la politique monétaire fortement restrictive au Brésil et le ralentissement de l'économie mondiale. En outre, les chiffres reflètent le tassement de l'effet de rebond observé dans les secteurs de service avec le relâchement des mesures sanitaires au Brésil.

Sur les 12 derniers mois (glissement annuel), l'indice continue d'afficher une croissance robuste, qui atteint +3,1% pour l'année 2022. Une telle performance s'explique par la forte croissance observée au cours des trois premiers trimestres de l'année. **Les opérateurs de marché tablent sur une progression de +3% en 2022.**

Les chiffres du chômage continuent de s'améliorer en novembre, malgré le tassement de l'activité (8,1%, taux le plus bas depuis avril 2015). En revanche, cette dynamique devrait s'arrêter dans les prochains mois.

L'évolution de l'indice IBC-Br est le résultat d'un recul de l'activité dans le commerce de détail (-0,6%) et dans l'industrie (-0,1%), tandis que l'activité dans les services reste stable, selon l'IBGE.

Le recul observé dans le secteur du commerce de détail s'explique notamment par l'inflation. Malgré un ralentissement observé en fin d'année, l'inflation reste élevée (+5,8% en 2022) et continue d'éroder le pouvoir d'achat des ménages. Le recul de l'activité peut également être lié aux résultats décevants du *Black Friday* (-0,8% pour l'habillement, par exemple) et à la baisse des ventes de carburant (-5,4%) sur fond de rebond du prix de l'essence en novembre.

La production industrielle a légèrement diminué entre octobre et novembre (-0,1%), et est en recul sur les 12 derniers mois (-1%). La production de biens durables (-0,4%) est impactée par la hausse des taux d'intérêts qui freinent la consommation de ces biens, sensibles au crédit.

Enfin, l'activité du secteur des services reste stable en volume, après une baisse au mois d'octobre (-0,5%). La forte dynamique du secteur semble donc passée (croissance de l'indice de +5,8% entre mars et septembre). Ceci est largement dû aux services aux ménages (-0,8% sur le mois), seul segment encore en dessous du niveau pré-pandémique.

Le secteur agricole, dont la production est stable en 2022, améliore néanmoins sa contribution à l'excédent commercial.

La production agricole en valeur a atteint 1 189 Mds BRL en 2022 (200 Mds USD), en quasi-stabilité sur l'année (-0,1%). Le secteur (7% du PIB) devrait donc apporter une contribution neutre à la croissance annuelle, tirée notamment par les services. Dans le détail donné par le ministère de l'Agriculture, le chiffre d'affaires des cultures a été de 815 Mds BRL (+0,6%), dont 338 Mds BRL pour le seul soja (28% de la production agricole). L'élevage est en recul, à 374 Mds BRL (-1,4%).

La production a bénéficié d'une croissance des prix agricoles et de l'évolution des exportations agroalimentaires. Plusieurs produits (coton, café, maïs, blé, lait) ont ainsi enregistré des productions record en valeur, grâce à la hausse à la fois des quantités récoltées (récolte de 263,2 M de tonnes, en hausse de +3,9%) et des cours mondiaux.

En revanche, la sécheresse a affecté négativement les récoltes, provoquant des pertes de production, principalement de soja (recul de 12% en volume) mais aussi de maïs et de haricots. La sécheresse, observée principalement au début d'année dans la région Sud et une partie du Centre-Ouest, a impacté le résultat des cultures et également indirectement le bétail via la perte des récoltes nécessaires à leur alimentation.

Les exportations du secteur ont atteint un niveau record de 159 Mds USD (+32%). Outre l'augmentation de +8,1% en volume, les exportateurs ont bénéficié d'un effet prix, l'indice de prix des commodités exportées par le Brésil ayant progressé de 22,1%. Grâce à la hausse des cours, le soja a par exemple vu ses exportations en valeur progresser de 27% (à 61 Mds USD) malgré le recul de 2,9% en volume. La croissance des exportations a aussi été soutenue pour la viande (+29,3%, 25,6 Mds USD). Concernant les destinations, la Chine reste le premier client au monde, en absorbant 50,8 Mds USD (32%) des exportations agricoles brésiliennes. Les autres principaux clients sont les Etats-Unis (10,5 Mds soit

6,6%), les Pays-Bas (6,1 Mds soit 3,8%) et l'Espagne (4,7 Mds soit 3%).

Le secteur agricole contribue de manière significative à l'excédent commercial brésilien. L'agroalimentaire représente 47,6% des exportations brésiliennes en 2022 (2nd niveau le plus élevé après 2020). Les importations (17,2 Mds USD) sont en hausse de +11%, une variation en partie imputable à l'augmentation du prix des intrants. Le solde commercial du secteur est de 151,8 Mds USD, en nette amélioration par rapport à 2021 (104,9 Mds). Comme les années précédentes, l'excédent du secteur agricole surpasse le déficit commercial des autres secteurs, et permet à la balance commerciale d'être excédentaire de +61,8 Mds USD en 2022 selon la FGV).

Pour 2023, le ministère de l'Agriculture table sur une évolution de la production agricole de +6,3% (1 263 Mds BRL). Bien qu'il existe encore des risques climatiques qui pourraient à nouveau affecter la région Sud, les projections sont optimistes. Les prévisions de l'IBGE pour la récolte 2023 indiquent que la récolte de céréales, de légumineuses et d'oléagineux devrait atteindre 296,2 M de tonnes (+12,6%), portée par le soja (+24%). En valeur, la production devrait progresser de +8,3% pour les cultures et +1,9% pour l'élevage.

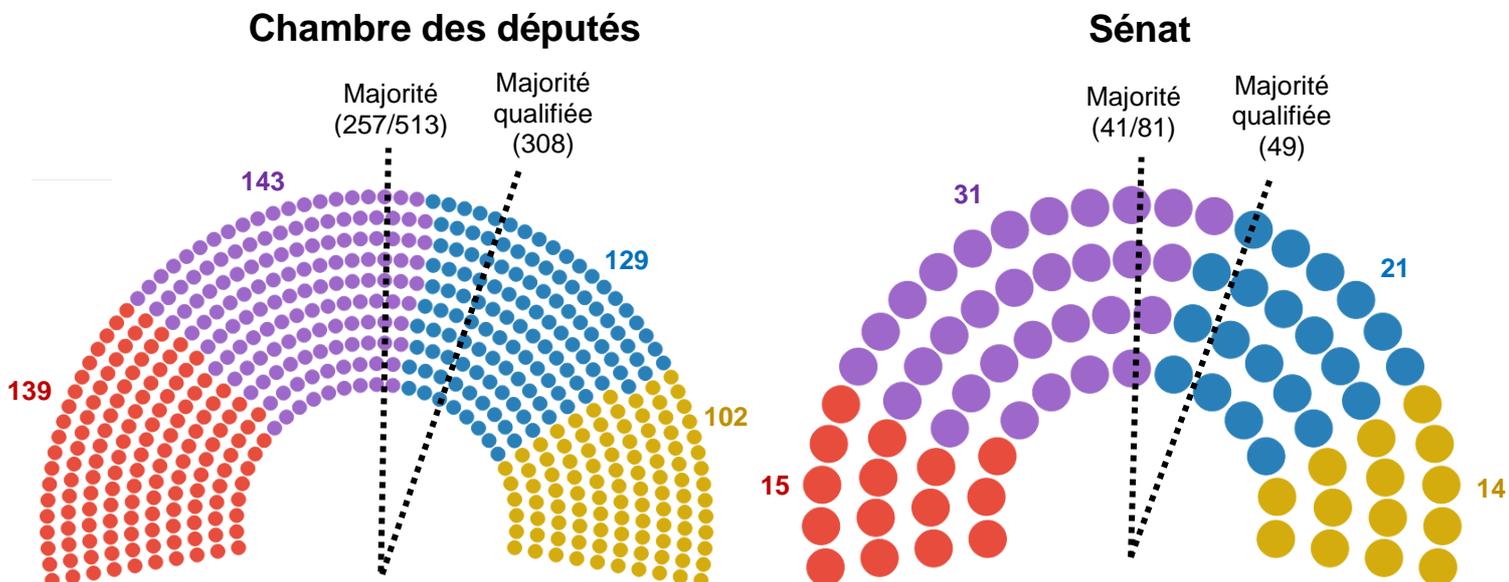
Evolution des marchés du 12 au 19 janvier 2023.

Indicateurs*	Variation sur la semaine	Variation cumulée sur l'année	Niveau
Bourse (Ibovespa)	+0,3%	+2,2%	112 162
Risque-pays (EMBI+ Br)	-11pt	-4pt	252
Taux de change R\$/USD	+1,2%	-1,7%	5,19
Taux de change R\$/€	+1,5%	+0,1%	5,64

* Données du jeudi à 12h localement. Sources : Ipeadata, Investing, Valor.

Graphique de la semaine : le nouveau congrès, sans majorité claire pour Lula, prend fonction le 1^{er} février.

Le président Lula n'a pas de majorité au Congrès suite aux élections législatives qui se sont tenues en même temps que les présidentielles. Les partis le soutenant obtiennent 139 députés (dont 68 pour son parti, le PT) sur 513 sièges. Au Sénat, l'équilibre des forces est similaire.



- Coalition électorale de Lula (dont le PT, son parti, qui possède la moitié des sièges du groupe)
- Partis centristes représentés au gouvernement (MDB, PSD, União Brasil) mais divisés sur le soutien au programme de Lula
- Indépendants (partis multiples, majoritairement de droite et centre-droit)
- Opposition (presque exclusivement le PL, parti de J. Bolsonaro)

Source : Folha de S. Paulo, SER Brasilia.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international